



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRA.FR

NUMÉRO E-E60532

VALABLE JUSQU'AU 03/02/2024

ÉDITÉ LE 28/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 7 799

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DOUAI

Siret : 425 109 196 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 41802

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000 / 001 61505/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000 / 001 61505/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ALAIN CORTIEZ CONSTRUCTIONS SARL

321 BOULEVARD DES ALLIES
59148 FLINES LEZ RACHES

Téléphone : 03 27 89 18 07

Fax : 03 27 89 17 82

Portable : 06 76 47 39 75

Site Internet : www.ac-constructions.com

E-mail : alain.cortiez@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

CORTIEZ ALAIN GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	13/01/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	13/01/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	15/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	15/03/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	15/03/2023
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.